

La loi NOTRe votée en 2015 élève le seuil minimum d'habitants pour une intercommunalité à 15.000 habitants. En conséquence, le 1er janvier 2017, les 3 communautés de communes historiques de Trévières, Balleroy-Le Molay-Littry et Isigny-Grandcamp ont fusionné, donnant ainsi naissance à Isigny-Omaha Intercom.

Depuis 2003, La communauté de communes Isigny Omaha Intercom met en place une convention de partenariat pour continuer le projet d'enfance/jeunesse sur l'ancien territoire historique de la communauté de communes de Trévières.

L'Ufcv a en charge :

- La gestion pédagogique des projets dans le cadre des objectifs définis au projet éducatif.
- La gestion administrative
- La gestion financière dans le cadre des éléments budgétaires définis par la convention

Dans le cadre de la convention, l'Ufcv assure des missions envers le public enfant et jeunes.

Contact :



adrien.varignon@ufcv.fr



07.79.05.33.87

Vous pouvez également rencontrer Adrien à son bureau, dans les locaux de la mairie de Trévières

L'Ufcv a pour objet de susciter,
promouvoir et développer
l'animation socio-éducative,
culturelle ou sociale,
ainsi que des actions de
formation et d'insertion.



PRÉSENTATION DU LOCAL JEUNES DE TRÉVIÈRES



Où se situe le local jeunes de Trévières?

Le local jeunes de Trévières est intégré dans le gymnase intercommunal.



Quand est-il ouvert?

Lors des vacances scolaires hormis Noël, il est ouvert du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures.

Lors des périodes scolaires il est ouvert tous les vendredis de 17 heures à 19 heures et le samedi de 14 heures à 17 heures.

La tranches d'âge

Il accueille les jeunes de 11 à 17 ans., les jeunes ayant eu 18 ans en cours d'année peuvent venir jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'équipe pédagogique

Le local jeunes est dirigé par Adrien VARIGNON toute l'année avec des animateurs en contrat d'engagement éducatifs lors des vacances scolaires.



L'espace

Le local jeunes a une superficie de 40m², afin d'harmoniser l'espace, des « zones » sont définies pour guider les jeunes selon leurs activités : espace informatique, détente (livres, jeux vidéos), baby-foot, communication/accueil, convivialité



Les possibilités

L'intégration du local au sein du gymnase intercommunal permet l'accès à la salle omnisport et au dojo pour pratiquer diverses activités.

Inscription

L'inscription est valable pour une année scolaire.

Une fiche d'inscription et sanitaire sont à remplir. Des pièces justificatives sont parfois demandées.

L'adhésion est de 5€ l'année

Les temps d'activités

- Le temps d'activité libre : les jeunes sont libres de se poser tranquillement sans faire forcément d'activité
- Le temps d'activités formelles : les animateurs préparent des activités sportives, manuelles, culturelles, culinaires, etc... et invitent les jeunes à y participer sans les obliger
- Le temps d'activités spécifiques : les soirées programmées, les activités extérieures au local qui sont sur inscription (une participation financière peut-être demandée en fonction des coûts, la réalisation de projet)

Les objectifs pédagogiques

- Permettre à chaque jeune de vivre au plus près de son propre rythme et ses propres envies
- Favoriser la confiance mutuelle entre l'adulte et le jeune, visant la réussite du projet global
- Favoriser l'accès des jeunes à la citoyenneté, la socialisation et le respect de son environnement
- Éviter que le local jeunes se replie sur lui-même et favoriser son rayonnement hors

